MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DLP 2■-7-58 305444

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA

STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

(AVEYRON. AUDE. GARD. HÉRAULT. LOZÈRE. PYRÉNÉES-ORIENTALES)

- MONTPELLIER - 16, Rue de la République - Tél. 72 58-7.

6ème année Nº 26 1er juillet 1958

/ INFORMATIONS POMMES DE TERRE Nº 3 /

MILDIOU

Les pluies abondantes qui ont arrosé les régions montagneuses et, en particulier, le département de l'Aveyron, ont entièrement lavé les traitements réalisés en exécution de notre note du 23 juin. Le mildiou n'a cependant pas progressé étant donné la faiblesse des températures maxima et le bas niveau des températures minima.

Nous recommandons aux cultivateurs de réaliser, dès réception du présent avis, un traitement général des cultures ; ce traitement doit être terminé le 6 juillet.

DORYPHORE

L'insecte est observé partout, aussi bien à l'état adulte qu'à l'état de larve. C'est pourquoi on réalisera un traitement mixte en associant un insecticide au "traitement mildiou" ci-dessus préconisé.

L'Inspecteur de la
Protection des Végétaux,

P.BERVILLE

Le Contrôleur chargé des
Avertissements Agricoles,

L.L.TROUILLON

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Languedoc-Roussillon - 16, rue de la République - MONTPELLIER
Le Gérant : TROUILLON. Autorisation du 6 mars 1956.

P240